



COMITE DE PROGRAMMATION DU 23/09/2024

Grille d’analyse des critères de sélection et de l’éligibilité des dossiers FSE+ / FTJ

Intitulé de l'appel à projets : Région administrative : Service gestionnaire :	Collectivité européenne d'Alsace - 2022-2025 - P1 : FAVORISER L’INSERTION PROFESSIONNELLE ET L’INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES LES PLUS VULNERABLES ET/OU EXCLUS DU MARCHE DU TRAVAIL OSH ET OSL (GESTOI262)				
	Grand Est				
	Collectivité européenne d'Alsace - Service FSE				
Prénom et nom de l'instructeur :		Mireille FRIEH, Elodie REINHART, Paul WALTHER, Sébastien BUGNON			
Date de finalisation de la grille : 11/07/2024					

Légende	Non	La demande de subvention ne respecte pas ce critère
	Insuffisant	La manière dont la demande de subvention prévoit de respecter ce
	Partiel	La demande de subvention prévoit de respecter ce critère partiellement
	Optimal	La demande de subvention prévoit de respecter ce critère de manière

	202302381	202302741	202302488	202302834	202302091
	Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF67)	Entraide Le Relais	GIPFI SCOP	Centre Social et Familial Jean Wagner	60000Rebonds Grand Est
Enveloppe FSE+/FTJ prévue pour l'AAP : 12 000 000 € Montant programmé sur cet AAP au titre de ce comité : 161 880,00 €	Accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA diplômés	Accompagnement vers l'activité et levée des freins à l'emploi	Accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA	Projet "Quartier Solidaire"	Accompagnement au retour à l'emploi des créateurs d'entreprises après liquidation judiciaire

A. Eligibilité de l'opération					
	1. Eligibilité des actions de l'opération à l'Appel à projets	OUI	OUI	OUI	OUI
	2. Respect des règles d'éligibilité communes et spécifiques	OUI	OUI	OUI	OUI
B. Respect des principes horizontaux					
	Prise en compte de l'égalité femmes-hommes	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL
	Prise en compte de la lutte contre les discriminations	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL
	Prise en compte de l'accessibilité des personnes handicapées	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL
C. Critères de priorisation					
c.1. Critères nationaux	Capacité à respecter respecter les conditions de suivi et d’exécution des opérations telles que prescrites par les textes européens et	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL
	Le volume de l’aide et la dimension de l’opération sont subordonnés à une analyse en termes de coûts/avantages du financement par le FSE+ ou le FTJ au regard des contraintes de gestion et de suivi de l’opération (par ex : coût moyen par participant)	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL
	Logique de projet (stratégie, objectifs, moyens, résultats)	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL
	Qualité du partenariat réuni autour du projet	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL
	Effet levier du projet, y compris sur l’amélioration de la situation des participants	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL
	Nombre de participants, leur ciblage et leur cohérence avec les objectifs du programme et du cadre de performance	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL	OPTIMAL
c.2. Critères locaux (Indiqués dans l'AAP)					

Montant FSE + :	209 180,00 €	225 450,00 €	192 220,00 €	97 180,00 €	36 000,00 €
Nombre de non respect :	0	0	0	0	0
Nombre de respect insuffisant :	0	0	0	0	0
Nombre de respect partiel :	0	0	0	0	0
Nombre de respect optimal :	6	6	6	6	6

En cas de pondération, veuillez insérer votre système de calcul en lieu et place du tableau ci-dessus

Conclusion de l'instruction (favorable / défavorable)	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE
Justification	Projet correspondant à l'appel à projets et aux besoins du territoire	Projet correspondant à l'appel à projets et aux besoins du territoire	Projet correspondant à l'appel à projets et aux besoins du territoire	Projet correspondant à l'appel à projets et aux besoins du territoire	Projet correspondant à l'appel à projets et aux besoins du territoire
Avis du comité (favorable / défavorable / ajourné)	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE